

LE FLORENTAIS

Ville de Saint-Florent-sur-Cher - janvier 2023 - n° 197

Ville de
SAINT-FLORENT
SUR-CHER

RÉJOUISSANCE

PROFITER

PLAISIR

IVRESSE

INTENSITÉ

BÉATITUDE

REUSSITE

BONNE ANNÉE

BONHEUR
SATISFACTION

ALLÉGRESSE

PROSPÉRITÉ

Sommaire

- 03 Editorial
- 04 Dossier : politique en faveur de la sobriété énergétique
- 06 Actu'Ville
- 09 Vivre à Saint-Florent-sur-Cher
- 13 Économie, Emploi, Formation
- 16 Brèves
- 19 L'essentiel

BON À SAVOIR

Madame le Maire reçoit la population
en mairie, sur rendez-vous.
Contacter le 02 48 23 50 15

MENSUEL LE FLORENTAIS

Directeur de la Publication - Madame le Maire
Rédacteur, maquettiste, photos
Emilie Lemkahouen - Service Communication
Hôtel de Ville

Place de la République - 18400 Saint-Florent-sur-Cher
02 48 23 50 00

www.ville-saint-florent-sur-cher.fr

Imprimerie

Centr'Imprim - 36101 Issoudun cedex

Dépôt légal : janvier 2024

Tirage : 3 660 exemplaires
crédit photos : Freepik

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données GIP RECIA - www.recia.fr



Le fonctionnement du centre culturel
Louis-Aragon évolue. À compter du 4 janvier
2024, les bureaux et locaux techniques du
centre culturel Aragon seront entièrement
fermés le jeudi toute la journée.

SUIVEZ-NOUS

www.ville-saint-florent-sur-cher.fr



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION VA DÉBUTER



La commune de SAINT-FLORENT-SUR-CHER réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins. **Tous les logements seront recensés à partir du 18 janvier et jusqu'au 19 février 2024**

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent notamment de déterminer la participation de l'État au budget de la commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante, mais aussi, de définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Ils vont également identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Les données récoltées sont transmises uniquement à l'INSEE pour l'établissement de statistiques rigoureusement anonymes.

Si vous êtes recensés cette année, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide. Vous pouvez répondre en ligne en vous rendant sur le site www.le-recensement-et-moi.fr et en vous connectant grâce au code d'accès et mot de passe qui figurent sur la notice d'information qui vous est remise par l'agent recenseur.

Des aides possibles pour remplir le questionnaire

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra un questionnaire papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Il peut vous aider à le remplir si vous le souhaitez ou viendra les récupérer à un moment convenu avec vous.

Vous pouvez également vous rendre en mairie (sur rendez-vous) et répondre sur place au recensement (par Internet ou via le questionnaire papier).

Éditorial

Chers Florentaises et Florentais,

Je vous souhaite à tous, au nom de toute l'équipe municipale, **une belle et heureuse année 2024**. Qu'elle vous apporte des petits et des grands bonheurs, une bonne santé, solidarité, paix et amour.

J'ai apprécié de vous rencontrer tout au long de l'année, comme lors des **réunions publiques de quartiers**, d'avoir pu échanger librement sur tous les sujets, pour être au plus proche de vos préoccupations.

Nous avons eu grand plaisir à pouvoir terminer l'année joyeusement autour du repas dansant des aînés qui a rassemblé **205 personnes au centre culturel Louis-Aragon**. Et pour ceux qui ne pouvaient y assister, la municipalité a offert un joli **colis de produits locaux à 225 florentais**.

En 2023, le budget de la commune a encore été grandement impacté par la **forte augmentation des tarifs de l'électricité et du gaz**. Rappelons juste que les collectivités, contrairement aux particuliers, ne bénéficient pas de bouclier tarifaire. Les compensations de l'État ne couvrent qu'une partie de ces dépenses supplémentaires, tout comme celles de l'augmentation légitime du point d'indice, qui engagent aussi, pour les charges de personnel, un budget supplémentaire. Nous poursuivons les démarches engagées pour réduire les dépenses et maîtriser les coûts de fonctionnement de la collectivité. Notre objectif reste assumé : **NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS DES FLORENTAIS**.

Nous souhaiterions tous, moi la première, voir notre commune avec **des illuminations de Noël** en cette fin d'année. L'inflation que nous connaissons depuis 2021 ne nous permet pas d'y répondre favorablement pour l'instant. La situation financière devrait commencer à se détendre en 2024 et nous avons bon espoir de revoir les illuminations dans notre ville pour le Noël prochain.

A l'heure de la sobriété énergétique, nous réitérons **nos remerciements aux associations** pour l'effort consenti quant au travail d'optimisation des présences dans les complexes sportifs mené conjointement. De même, une réorganisation de l'occupation des locaux communaux par les associations sera finalisée dans les jours à venir.

Le recensement de la population florentaise débutera le 18 janvier. Il sera effectué cette année par la Poste. Vous serez donc contactés directement par les facteurs. Si vous n'êtes pas présents, il vous suffira de remplir le document papier qui vous sera déposé et de nous le transmettre directement en mairie, ou de vous déclarer directement sur internet. Nous vous donnons toutes les informations dans ce journal.



Marie-Line Cirre
Maire

Concernant le cadre de vie, un diagnostic sanitaire des arbres a été réalisé cette année, dans le parc, les écoles, l'avenue Dordain etc. Plus de 300 arbres ont été testés et les travaux de taille et d'élagage réalisés en conséquence. Les bacs en béton qui accueillait les fleurs ont été retirés à plusieurs endroits et nos services envisagent des plants en pleine terre dorénavant. **L'engazonnement des cimetières** se poursuivra dès les beaux jours, l'utilisation des produits phytosanitaires étant interdite.

La mise en place de poubelles supplémentaires devra nous inciter plus encore à la propreté dans les rues, et nous poursuivrons **la chasse aux déjections canines qui sont intolérables**.

2024 verra la matérialisation d'un ou plusieurs espaces de co-voiturage, pensés conjointement avec la population et les commerçants et artisans locaux.

Au travers Petites Villes de Demain, nous continuerons de porter une attention toute particulière à la biodiversité, qui devient plus dense aux abords du Cher par exemple, même si cette démarche est déjà engagée dans l'élaboration des différents travaux sur la commune. Ainsi, nous avons retravaillé dès le printemps les plans de développement de la ZAC du Bois d'Argent pour **y créer des espaces verts, avec un engagement financier conséquent**.

Je vous présenterai très prochainement la **programmation culturelle** engagée pour 2024, qui répond à notre volonté de médiation, de développement et de notoriété, portée dorénavant par une **Direction de l'Action Culturelle**. Plusieurs axes de travail sont présents dans cette programmation 2024. Il est important maintenant d'ouvrir l'offre à des formes d'expressions artistiques et littéraires. Cette programmation est entreprise à l'échelle du territoire intercommunal, autour de **l'éducation, de la diversité et de la proximité**.

Juste avant les vacances de Noël, les élections du **Conseil Municipal des Enfants** ont eu lieu en Mairie. C'est avec beaucoup de fierté que je vous présenterai mes vœux, le **18 janvier** au centre culturel Louis-Aragon, accompagné de ces 12 jeunes élus.

**En attendant de se retrouver,
prenez grand soin de vous !**

DOSSIER : LE SAVIEZ-VOUS ?

LA POLITIQUE MUNICIPALE EN FAVEUR DE LA BAISSÉ DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et l'inflation que connaissent les collectivités, **la transition énergétique est plus que jamais une de nos priorités.**

La sobriété énergétique désigne **la réduction volontaire et organisée** des consommations d'énergie.

Au-delà de cette baisse, elle agit sur les usages et implique **un changement comportemental, individuel et collectif.** Elle a pour objectif de réduire la demande donc la pression sur les ressources renouvelables, cela suppose de **transformer durablement nos habitudes et nos comportements.**

En tenant compte des éléments à notre disposition lors de l'élaboration du budget global 2023, les prévisions concernant les fluides étaient portées à près de 990 000€ que nous avons réussi à contraindre par **des actions engagées et des changements notoires** dans nos habitudes à 700 000€.

Évolution des budgets fluides 2020/2023



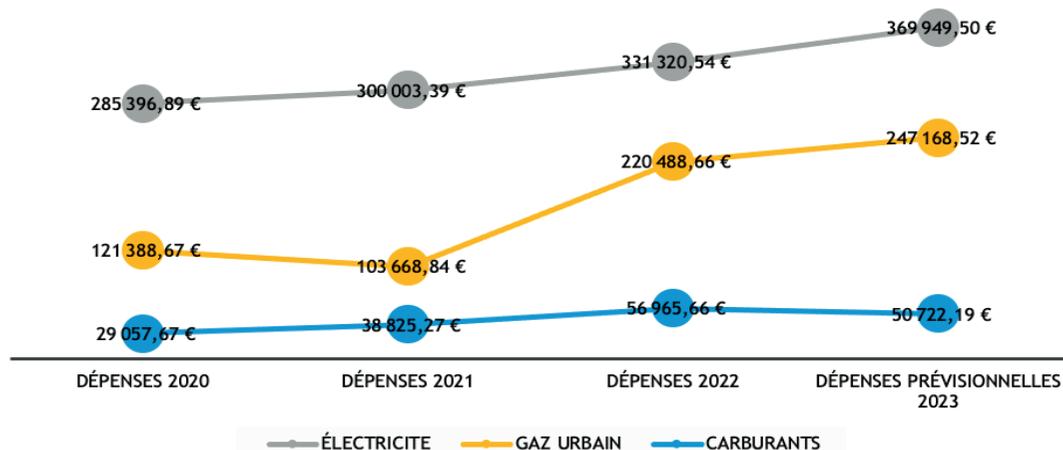
Entre 2020 et 2023, **l'augmentation** des budgets fluides (électricité, gaz, carburants, eau...) est de **+50,6%**, passant de 464 115€ à 699 200€.

Entre 2020 et 2023, les coût de l'électricité passent de 285 396,89€ à 369 950€ **(+29,6%)**.

Les coût du gaz urbain de 121 388,67€ à 247 170€ en 2023 **(+103,6%)** alors que les **consommations ont baissé de -21%**.

Les coûts des carburants quant à eux passent de 29 057,67€ en 2020 à près de 50 800€ en 2023 **(+74,6%)**.

Évolution des coûts de l'énergie 2020/2023



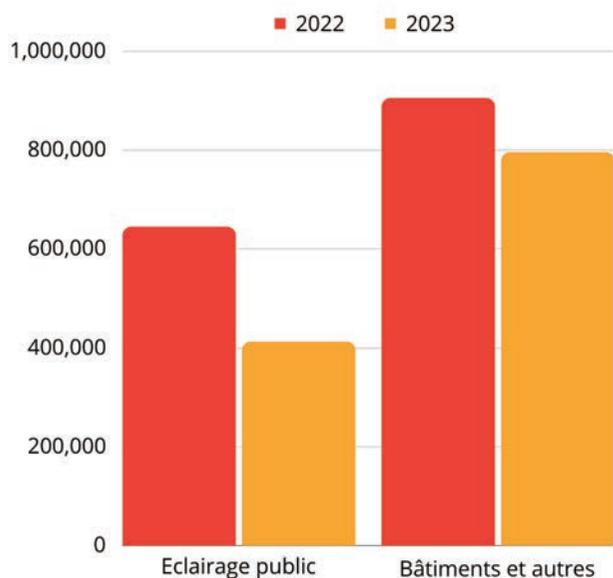
Pour exemple, les tarifs de l'électricité (tarifs uniques, heures pleines, heures creuses) **ont bondi de +63%** pour se situer dorénavant entre 13,19€ et 17,69€ selon les contrats.

Les consommations électriques ont été réduites grâce aux efforts de tous de **-22%**, l'extinction de l'éclairage public a permis une réduction de **-35,9%** des consommations quand l'ensemble des bâtiments réduit lui aussi de **-12,1%**.

Les consommations passent ainsi de 1 550 961 kWh à 1 209 696 kWh.

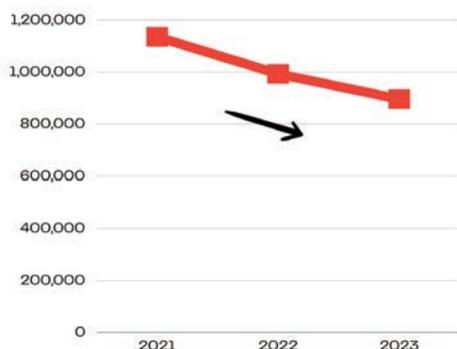
Évolution

des consommations électriques en kWh



Évolution

des consommations gaz des bâtiments en kWh



Les actions concrètes qui ont été menées et que nous poursuivons :

- **extinction de l'éclairage public** entre 23h et 5h depuis le 17 octobre 2022
- **extinction totale** de l'éclairage public entre le 15 mai et le 15 août 2023
- **sensibilisation et formation** des agents communaux
- **abaissement de la température** de chauffage à 19° en hiver
- modernisation et remplacement de l'**éclairage urbain** (17 armoires électriques depuis 2022, 167 points lumineux depuis 2022)
- renouvellement de la **flotte de véhicules** minimisant les consommations de carburant
- **optimisation** des occupations des **structures sportives** depuis 2022
- **optimisation** des occupations des **locaux à destination des associations** depuis 2023
- **remplacement des anciens néons** dans les gymnases Serge Faure et Michel Dupont par des leds depuis 2023
- **remplacement de 127 projecteurs** extérieurs en leds sur 28 bâtiments municipaux
- **calorifugage** de 3km de tuyaux de chauffage dans l'ensemble des bâtiments municipaux

Notre volonté, au travers des programmes de rénovation des gymnases par une isolation extérieure et des travaux de rénovation énergétiques des écoles, **est de réduire les consommations de chauffage urbain** et les travaux qui s'engagent sur la rénovation en 3 ans des 170 points lumineux de la RN151 contribueront également à **diminuer les consommations électriques**.

Aussi, notre objectif pour 2024 est de réduire de 15% les dépenses d'énergies au travers des actions et des travaux que nous poursuivons.



CÉRÉMONIE

DES VŒUX 2024

Marie-Line CIRRE

Maire de Saint-Florent-sur-Cher

Les membres du conseil municipal

vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 et seraient honorés de votre présence à la traditionnelle cérémonie des vœux.

Judi 18 janvier 2024

18h30

Centre culturel Louis-Aragon
70 avenue Gabriel Dordain, 18400 Saint-Florent-sur-Cher

PROJET CITOYEN BOÎTES À LIVRES

Des boîtes à livres, comme s'il en fleurissait dans tout Saint-Florent

Lors des réunions publiques organisées depuis le début d'année par la municipalité dans les différents quartiers, la création de boîtes à livres est un sujet qui a été abordé à plusieurs reprises par les administrés. En réponse à cette demande, le 16 décembre 2023, une première réunion publique en présence de Madame le Maire a permis de lancer le top départ de ce projet citoyen. C'est un projet souhaité par les Florentais et qui suscite leur intérêt. Et pour cause, il comporte de multiples facettes. Tout d'abord, il souligne la volonté de partage et d'échange autour de la

lecture. Il incite à la participation de tout un chacun et démontre l'importance de créer, d'entretenir du lien et de la solidarité au sein de la commune en ces temps difficiles. Il sollicite les "pattes bricoleuses et artistiques" pour contribuer à donner bonne mine à la ville avec de l'imagination, de la couleur, tout en faisant appel à la responsabilité environnementale de chacun en incitant au recyclage des matériaux de fabrication.

Imaginez une boîte à livres dans votre quartier, sur votre passage lors de vos promenades dans Saint-Florent.

L'idée vous tente ?

Devenez acteur de ce projet citoyen pour que fleurissent les boîtes à livres dans les

quartiers florentais au printemps 2024. Toute bonne volonté sera la bienvenue.

Pour plus d'info contacter le 02 48 23 50 28 dès que possible.



Propositions



Propositions



RÉUNION PUBLIQUE LA MUNICIPALITÉ RECEVAIT LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

A l'initiative de Madame le Maire, Marie-Line Cirre et sa majorité, s'est tenue ce lundi 11 décembre, une réunion d'information et d'échange à destination des commerçants et artisans de la commune de Saint-Florent-sur-Cher. Plusieurs sujets ont été traités comme les travaux, la santé, le social, les finances et la sécurité.

Une quarantaine de participants, dont de nombreux membres de l'Union des Commerçants et Artisans florentais (UCA), ont pu questionner les élus sur les projets en cours et à venir. Ils ont évoqué leurs rôles dans l'attractivité et dans la vie du territoire.

Cette réunion a été également l'occasion

de présenter les actions de Petite Ville de Demain, notamment des solutions répondant à la vacance commerciale et tourisme.

Les élus florentais ont abordé le développement économique de la zone d'activités Terre des Brosses et de la Vigonnière, compétence de Fercher. Ils ont mis en avant, tout comme les commerçants et artisans, la nécessité d'être davantage dans la recherche d'apporteurs d'affaires en cohérence avec le territoire.

A la suite de cette réunion, d'autres échanges ont eu lieu autour d'un moment convivial apprécié par tous.





Cinéma Le Rio

Ce qui s'est passé cette année

Après une belle année de reprise suite à la crise sanitaire, le cinéma Le Rio continue sa progression en termes de fréquentation et d'offre. **Avec plus de 270 films à l'affiche en 2023**, le Rio est fière de constater une hausse du nombre de ses entrées de près de 12% par rapport à la même époque l'année dernière.

Une progression due à de gros succès comme Avatar 2, Astérix et Obélix : L'Empire du milieu, Alibi.com 2 mais surtout Super Mario Bros, le film qui a réuni à lui seul 366 spectateurs. Inclus dans les actions Rio Chill régulièrement proposées par Le Rio, la soirée jeux vidéo spéciale Mario au mois d'avril a connu un vif succès auprès des Florentais.

✂ Pour rappel, **les soirées Rio Chill** sont des cycles thématiques ou des soirées spéciales où les films sont accompagnés d'animations ludiques et/ou de moments conviviaux (goûters, apéros, etc.). Principalement à destination des 15/25 ans mais bien entendu ouvertes à tous, ces séances bénéficient la plupart du temps d'un tarif réduit à 4€.

✂ La réussite du cycle estival « **Un été avec Harry Potter** » en est un bel exemple, avec près de 240 entrées enregistrées sur les 8 films du cycle. Etaient proposés : des jeux, des cadeaux, des créations réalisées par nos spectateurs. Le cycle s'est conclu par un apéritif dînatoire ainsi que la remise de diplômes aux « Potterhead » les plus assidus.

✂ Les jeunes enfants ne sont pas oubliés grâce à la programmation « **1, 2, 3... Ciné !** ». Ses ateliers récréatifs et éducatifs sont proposés par Pauline, médiatrice culturelle à l'Association des Cinémas du Centre (association régionale accompagnant un réseau de salles dans la diffusion du cinéma Art & Essai). Cette dernière

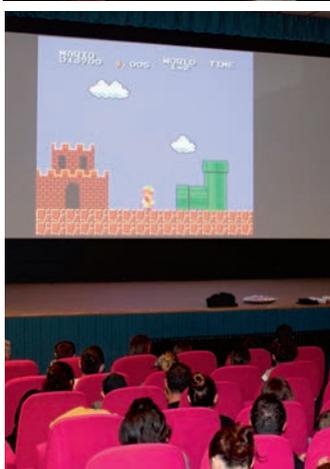
officie au Rio. Au tarif unique de 4€, les séances sont systématiquement précédées d'un goûter offert par le Super U de Saint-Florent-sur-Cher.

Enfin, les cinéphiles de tous âges peuvent profiter chaque mois de la (re)découverte d'un film de patrimoine en version restaurée grâce au **dispositif Ciné-Culte**, en partenariat avec l'ACC. Accompagnés par l'intervention d'Eric Gatefin, docteur et professeur de lettres au collège de Saint-Florent-sur-Cher, les spectateurs bénéficient d'une présentation du film avant sa projection et d'un échange à l'issue du film où chacun peut exprimer ses impressions.

Le cinéma s'est doté au mois de novembre d'un nouveau logiciel de caisse qui offre de plus grandes libertés notamment dans le système des abonnements. Le Rio propose en effet un système très souple de cartes prépayées de 5, 10 ou 15 places. De nouvelles fonctionnalités du logiciel seront développées prochainement.

Pour 2024, en plus de la poursuite de ses rendez-vous réguliers (1, 2, 3... Ciné !, Ciné-Culte et Rio Chill) l'équipe du Rio a encore de nombreux projets comme le retour des ciné-débats. A noter dans les événements déjà datés : un premier ciné-débat autour du film **L'Arche de Noé le 1er février 2024**, un cycle Rio Chill « **Dans les étoiles** » les **trois premières semaines de février**, « **1, 2, 3... Ciné ! fait son festival** » pendant les vacances du **24/02 au 10/03** et une **nouvelle édition du festival de films LGBTQIA+ au mois de juin**.

Les programmes du cinéma sont à retrouver chaque mois chez les commerçants de Saint-Florent, sur la page Facebook et l'Instagram du Rio, ainsi que sur l'application Intra-muros.



SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX ZOOM SUR LES TRAVAUX

ÉTANCHÉITÉ DU LOCAL DE STOCKAGE RUE MARCEL LAFLEUR

Les agents des services techniques municipaux ont effectué des travaux d'étanchéité au local de stockage qui abrite désormais le matériel de nombreuses associations.

L'étanchéité a été réalisée à l'aide de rouleaux pour chape bitume aluminium, découpés suivant besoin et chauffés au chalumeau.



ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES LE CONTEXTE

La loi du 10 mars 2023 relative à l'Accélération de la Production des Énergies Renouvelables dite loi « APER » confère un rôle central aux communes dans la planification du développement des énergies renouvelables.

Ainsi, les communes avaient l'obligation de définir d'ici le 31 décembre 2023 des zones d'accélération des énergies renouvelables, par filière, sur leur territoire.

Les zones définies pourront être prochainement traduites dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) par une procédure de modification.

Les porteurs de projet auront l'avantage de voir leur projet traité plus rapidement s'ils décident de s'implanter dans les zones définies par la commune, et pourront bénéficier d'un soutien financier. Des projets pourront néanmoins être autorisés en dehors de ces zones.

Pour rappel, la politique énergétique menée par l'Etat prévoit, entre autres, d'atteindre la neutralité carbone en 2050, et de réduire la consommation en énergies fossiles de 40 % en 2030 par rapport à 2012.

La France fait face à un épuisement des ressources en énergie électrique fatale.

Par conséquent, il s'avère absolument nécessaire de développer les énergies renouvelables (ENR) pour répondre aux besoins, et ce dans un futur proche. Cela permettrait par ailleurs de diminuer la dépendance énergétique du pays, qui est contraint de s'approvisionner à l'étranger à des coûts supérieurs (volonté politique

des élus de Saint-Florent-sur-Cher). La commune a donc un rôle majeur à tenir. Définir elle-même ses zones représente une réelle opportunité pour décider des potentiels lieux d'implantation des ENR et participer à l'avenir énergétique de notre territoire et de la France.

Partant de ces constats, la municipalité a souhaité ne pas restreindre les zones favorables à l'installation de production d'ENR, dans le but d'encourager leur développement.

Les étapes de la définition de ces zones

Afin de déterminer les zones d'accélération, les services de la mairie se sont fondés sur les données mises à disposition par l'Etat, comme par exemple le potentiel méthanisable, la puissance électrique disponible pour les raccordements, les zones à forts enjeux de biodiversités, etc.

Le projet a été présenté aux florentais lors d'une réunion publique organisée le

13 novembre dernier. A cette occasion, Madame le Maire et Monsieur VOISINE, Adjoint en charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, ont pu répondre aux interrogations des administrés présents. Les zones ont été arrêtées par délibération du 21 novembre 2023, approuvée à l'unanimité.

Il revenait ensuite à la Communauté de communes FerCher d'organiser un débat au sein de l'intercommunalité, traduit par une délibération du Conseil communautaire du 6 décembre 2023.

L'ensemble des zones identifiées par les 9 communes de FerCher a été transmis au Référent Préfectoral Unique dans le délai imparti. Les données vont enfin être analysées au cours du premier semestre 2024 par le Comité Régional de l'Energie, et comparées aux objectifs nationaux.

Cet exercice sera à renouveler tous les 5 ans.



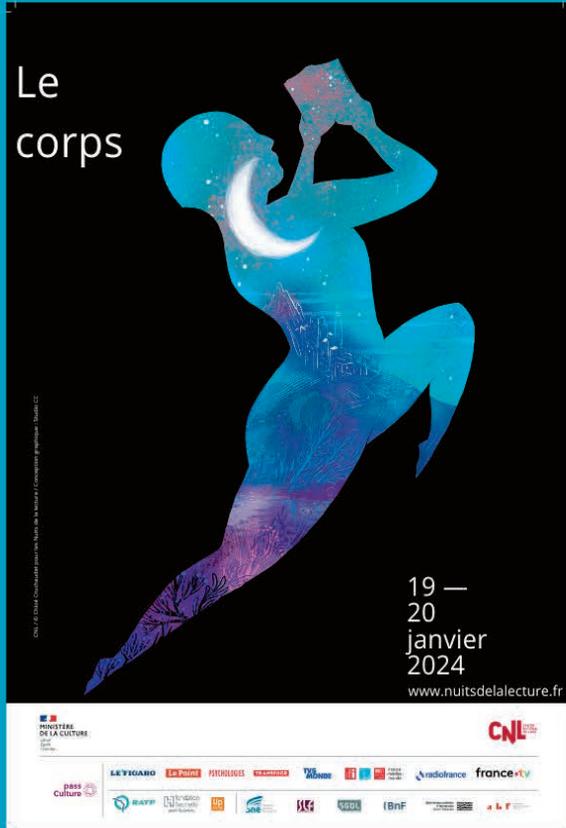


NEWSLETTER

Médiathèque

JANVIER

Nuits de la lecture



Vendredi 19 janvier 18h30



Le corps dans l'art

Ado-adulte
sur réservation

Samedi 20 janvier

9h30
ou
10h30

À petits
petons



0-3 ans

14h00
à
15h00

Le corps se
raconte



4-7 ans

15h30
à
16h30

Et si on se
refaisait le
portrait !



8-12 ans



Gratuit



Sur réservation
02 48 55 26 83

Vous n'avez pas pu participer : on fait le point...



C'est avec grand plaisir que la médiathèque a accueilli, mercredi 15 novembre, Jean Claude SANDRIER pour une conférence sur George Sand « Le parti du peuple ».

Ce projet a vu le jour grâce à l'association Femmes solidaires et à sa présidente Régine Morineau qui en est l'instigatrice.

De nombreuses personnes sont venues découvrir le vrai visage de George Sand. Cette femme de caractère qui n'avait qu'un but dans la vie, lutter contre les inégalités et faire en sorte que chacun ait les mêmes droits.

🐼 À petits petons : Samedi 18 novembre, la médiathèque s'est transformée en banquise ! 🐼

On a chanté et écouté des histoires sur... les pingouins, ours polaires, morses et on a même dansé sur la chanson des esquimaux HO !



UNE FIN D'ANNÉE EN ÉBULLITION

Marché de Noël

Pour cette troisième édition, la ville de Saint-Florent-sur-Cher a mis les bouchées doubles : plus de 45 exposants ont répondu présents. Le Père Noël et la Mère Noël étaient au rendez-vous et pour satisfaire les petits, une patinoire et un manège étaient installés sur la place de la République.



Tous les éléments étaient réunis pour que ce rendez-vous devienne incontournable dans les années à venir. Le recrutement des exposants est un des points non négligeables des élus qui favorisent l'artisanat et le fait main. Plus de 80% des stands représentaient le savoir-faire : Alain Méchin et ses poteries, Armelle Potasse et ses céramiques, l'Atelier du Caramel, le panier Berrichon, Mes P'tits Biscuits de Mehun, les Gourmandises de Civray, Clodicou et les P'tits Amis de Sylvie, Catherine Bellot et ses savons, E'lla Terre, Yoake Bijoux, la brasserie AOUF, O délices parfumés, les Résines de Caro, Douceurs Passion, Justine Barbellion et sa couture, les décorations de Noël de Nadia Debray, l'atelier du cuir Ludo's cuir, les Ruchers de Lilian, le thé de la Maison Nana 1807, le Chanvre du Berry, les créations en lin d'Anne-Charlotte Bergeron, CréaCuivre, les fabrications manuelles de Loisirs et Créations.



Le reste des commerçants proposait des produits de qualité made in France : les nappes Ferraud, Kathy Ambre Baltique, Michel Toutain et ses minéraux, les montres de Sébastien Martin, les bijoux Victoria,

Tatiana Dupin et la lithothérapie, les sapins de Noël de Bricomarché, les nougats de Jason Pardieu, les fromages de Wesley Corsellis, Simon Beviavy et les épices de Madagascar, les cosmétiques Forever de BV Forme et Passion, les vêtements enfants de Nancy Duflot, l'espace beauté de Natur'ally, le Champagne de Patrick Protin, les bijoux de Fabienne Lemoine, HBN Forme et ses cosmétiques, la tartiflette et les sandwiches savoyards étaient proposés par le traiteur la Marmite chez Vous, les burgers maison par C'la Pause Burger, les spécialités créoles avec Kom la Case.

Près de 300 enfants ont profité d'un moment de calme avec Mère Noël et ses histoires. Plus du double est reparti avec leur photo en compagnie du Père Noël et pour les visiteurs du samedi. Une parade nocturne d'échassiers de Saltab'and Co a illuminé les allées.



Les associations Florentaises étaient aussi présentes : fabrique de boules de Noël avec les Âmes Solidaires, vente de produits au profit des Chats Libres et un atelier proposé par l'APE.

Merci à l'UCA (Union Commerciale et Artisanale) qui, en plus de tenir l'espace buvette, a participé financièrement à l'installation de la patinoire dont l'accès était gratuit. Merci aux services techniques municipaux, à Odile et Roland qui se reconnaîtront !



Le Père Noël tient à remercier tous les organisateurs de ce marché et adresse une belle année à tous les parents et enfants qu'il a pu rencontrer !

IO

Téléthon, une belle collecte : 7765,63 €

Malgré une conjoncture difficile, tous les donateurs étaient au rendez-vous.

Merci aux coureurs de l'Amicale Cyclo qui comme tous les ans ont effectué leur tour du canton avec plus de 15 cyclos au départ rejoint par un pompier professionnel, pour un parcours de 103 km (Echalusse - Mareuil - Saugy - Charost-Poisieux - Plou - Villeneuve - Civray - Ecole de Rosières - Lunery - Morthomiers - Le Subdray - Saint-Caprais). Une somme de 950€ a été récoltée.



Bravo aux marcheurs inscrits à la randonnée nocturne de Saint Flo Run, une cinquantaine de vaillants ont bravé le froid et la pluie pour une remontée de fonds de 270 €.



Samedi 2 décembre, le village s'installait dans la cour du centre de secours. Le froid a légèrement ralenti les visiteurs. Quel dommage, car les associations, elles, étaient là avec leur motivation et leur solidarité (1287 €) : les mordues de scrap, les Saint-Florent, l'école de danse Arabesque, l'Yèvre de mer, l'association Marocaine, l'U.S.F pétanque, l'U.S.F. omnisports, Saint-Flo Bad. La tartiflette des pompiers a réchauffé les cœurs et a permis d'ajouter 500 euros au total. Le club de natation proposait une animation de 4h de nage (175€). Sans oublier les dons reçus de l'amicale du



personnel, du body taekwondo, le club des séniors, la chorale vicus aureus (412 €). La soirée, quand à elle, affichait complet. Chris Evans a proposé une soirée Rock'n'Roll pour le plaisir de tous les convives. Le repas préparé par le comité des fêtes a précédé la soirée dansante offerte par JR Animation, grâce à la participation de tous, 3 000 € seront reversés.



L'école de musique terminait le week-end avec son concert de fin d'année. Merci aux enfants de leur présence et de la qualité des prestations, la vente de programme représente 209 €.



L'aide de l'UCA et du Palais d'Or, permettent un plus de 572€.

Merci aussi à l'association FCPE qui a emporté un réel succès avec les rifles. Cette soirée a dégagé un bénéfice net de 2 600 €, soit 1 300 € reversés à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Louis Dézelot, 1 300 € reversés au FSE du collège Voltaire. De plus, lors de cette soirée, une vente de crêpes a permis de faire remonter 235 € pour le Téléthon (contre 211€ l'an passé).



Repas des séniors

Mercredi 6 décembre avait lieu le repas des séniors au centre culturel Louis-Aragon. La municipalité a offert à 200 séniors un repas proposé par le traiteur le Délice du Chef. Les convives ont eu la belle surprise d'être

servis par les élus, très actifs. L'orchestre Kristy Bell a animé la journée pour le plaisir de tous les anciens. À 15h, l'après-midi dansant était ouvert au reste de la population gratuitement et a attiré une quarantaine de personnes. Pour les aînés à mobilité réduite, 225 colis de Noël ont été offerts.



Forum contre le harcèlement

Vendredi 8 décembre dernier, la Municipalité de Saint-Florent-sur-Cher en partenariat avec la MSA Beauce cœur de Loire (Comité local du Canton) nous proposaient au Centre Culturel Louis Aragon, un théâtre forum pour sensibiliser au harcèlement ainsi que la rencontre des professionnels/partenaires pouvant informer et aider. Le harcèlement, un fléau, Ce phénomène ne date pas d'hier mais se retrouve ces derniers temps sous le feu des projecteurs ? Si elles existent bel et bien depuis la nuit des temps, ces agressions lancinantes et répétées ont connu à travers les nouvelles technologies un essor qui nous inquiète et nous questionne. Cela constitue maintenant un délit pénal depuis **la loi n° 2022-299 du 2 mars 2022**.



« Bouche Cousue », pièce de théâtre présentée par la troupe 'la Mécanique de l'Instant', relate l'histoire de Jeanne, une collégienne brillante et assez réservée, subissant les moqueries et les vexations de certains de ses camarades. Brutalisée et humiliée par deux de ses camarades jaloux, son meilleur ami ne parvient pas à la défendre et finit même par se détourner d'elle.

Quant à la communication avec les adultes qui l'entourent, elle semble grippée dans les deux sens et achève un peu plus de

VIVRE À SAINT-FLORENT-SUR-CHER

confiner Jeanne dans son mutisme.

Un travail important a été mené avec l'école primaire DEZELOT, qui présentait une exposition réalisée par les enfants qui de surcroît nous ont offert deux chansons sur le thème de la soirée. Un grand bravo à eux et merci aux enseignants.



Plus de 200 personnes étaient présentes. Pour une première, c'est un succès, mais des améliorations sont à prévoir car il est de notre devoir de faire de la prévention pour libérer la parole.

Informer, c'est aider la victime.



Merci à tous les partenaires et les services municipaux, aux élus ayant participé à la bonne organisation de cette action : au CDAD, CIDFF, Relais Enfance et Famille du Cher, France Victimes 18-SAVI, Réseau parentalité (REAAP18), Maison des ados, gendarmerie nationale-Maison de Protection des Familles (MPF), Gendarmerie de Saint-Florent-sur-Cher, police municipale, Promeneurs Du Net et aux animateurs de la ligue de l'enseignement et la MSA.



LA MICRO-FOLIE DE SAINT-FLORENT-SUR-CHER UN LIEU, UN LIEN, UN LOGO



Depuis quelques mois, un logo fait son apparition sur certaines affiches et différents médias de la ville de Saint-Florent-sur-Cher. Faisons le point !



La Micro-Folie, un repère culturel dans la ville

Résumons ! Depuis septembre 2023, le musée la Micro-Folie, s'est implanté durablement au cœur de la ville florentaise.

Il est numérique, gratuit et ouvert à tous.

La Micro-Folie est une plateforme de projection sur grand écran d'œuvres d'art choisies par les différents acteurs culturels nationaux et internationaux et dont les droits à l'image ont été concédés au parc de La Villette. Elles sont rassemblées en collections.

Cet outil culturel est ludique et interactif. Des tablettes numériques sont mises à disposition et permettent en un clic de s'arrêter sur une œuvre qui vous interpelle. Des cartels explicatifs, des œuvres complémentaires mais aussi des jeux complètent cette visite intimiste.

Conçu pour amener la culture aux portes de chez vous, cette plateforme a pris ses aises dans le premier lieu culturel de proximité, votre médiathèque.



La Micro-Folie, à la MÉDIATHèque de Saint-Florent-sur-Cher

Ce sont les bibliothécaires qui vous accueillent aux heures d'ouverture de la médiathèque puisque cette plateforme est installée entre ses murs, au 19 rue François Pavillard (située à côté de l'église).

N'hésitez pas à les solliciter et à demander une tablette.



La Micro-Folie, pour construire de nouveaux liens

Pas de culture sans médiation. C'est là, que les deux bibliothécaires référentes rentrent en scène.

Tout au long de l'année, une programmation vous sera proposée sur rendez-vous. Des thèmes seront mis à l'honneur où l'art racontera son histoire et sera thématiqué au gré des événements

nationaux. A l'appui d'une playlist d'œuvres, elles vous accompagneront en journée ou en soirée pour partager un temps de culture avec vous.

Ces instants privilégiés seront identifiés grâce à ce logo que vous retrouverez sur les différents supports de communication.

Alors rendez-vous prochainement pour les Nuits de la lecture à la médiathèque de Saint-Florent-sur-Cher.

Mode d'emploi :

Suivez le logo pour connaître toute l'actualité de la Micro-Folie.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS UNE BELLE AVENTURE COMMENCE POUR 12 ÉLÈVES ÉLUS

Depuis plusieurs semaines, les 27 candidats au poste de conseiller municipal des enfants s'activent à mener leur campagne électorale. Vous avez certainement vu leurs affiches et vidéos sur nos réseaux. On peut les féliciter du travail accompli.

Mardi 19 décembre, le nom des élus a été annoncé après un dépouillement, où les scores étaient serrés.

Les élus du CME sont :

CM1 filles

Alyia CIN avec 58 voix

Méloé SABOUREAU avec 55 voix

Liya LERANDY avec 36 voix

CM1 garçons

Farès LESCALE avec 73 voix

Enès CIN avec 68 voix

Jules DUPRIX avec 58 voix

CM2 filles

Saossane FERNANDEZ-RAFIAI avec 94 voix

Lisa HERNANDEZ-SERGENT avec 83 voix

Yasmine JOURNAL avec 52 voix

CM2 garçons

Noé GIRARDEL avec 68 voix

Lenny VENANT avec 68 voix

Naïl GUENAOUI avec 44 voix





Jeunes 16-25 ans

Passez en mode *avenir!*

Mission Locale

une seule adresse pour tous vos projets.



INFORMATION ORIENTATION FORMATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE



Choisir un métier

- Nos conseillers t'aident à connaître les secteurs d'activité et les filières de formation pour choisir le métier qui te convient.
- Ils t'informent sur des métiers qui recrutent.



Sortir Bouger

- Nous sommes là aussi pour te permettre d'accéder à des activités culturelles, sportives, musicales... pour te donner l'occasion de rencontrer et de découvrir de nouveaux centres d'intérêts.



Trouver un emploi

- Tu peux bénéficier de conseils pour ta recherche d'emploi.
- Nous facilitons aussi tes relations avec les employeurs.



S'occuper de sa santé

Nous te mettons en relation avec :

- des associations,
- des psychologues,
- des assistantes sociales,
- des médecins,...



Se former

- Nous t'accompagnons pour trouver le type de formation adaptée à l'emploi que tu souhaites occuper.



Gérer son quotidien

- Nous t'informons et te mettons en relation avec tous les organismes utiles à ta vie quotidienne (CAF, sécurité sociale, impôts,...)



Mission Locale Accueil, information, orientation, accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi



Accueil tout public salariés, demandeurs d'Emploi

Pour plus d'informations contactez nous au : 02 48 23 21 23 - antennestflorent@missionlocalejeunes.fr

Suivez notre Actu sur NOTRE PAGE Mission-Locale-Saint-Florent-sur-Cher

Agir : MODE D'EMPLOI

Les violences à caractère sexiste ou sexuel reconnues par la loi

L'absence de consentement comme point de départ des violences

Les violences sexistes et sexuelles recouvrent les situations dans lesquelles une personne impose à autrui un comportement ou un propos à caractère sexuel qui n'est pas désiré.

Le consentement d'autrui peut être exprimé par des paroles, par des silences, des attitudes, des écrits et doit être réciproque.

Si l'autre n'est pas en état de donner son consentement, cela équivaut à un refus.

Enfin, le consentement est temporaire, il peut être donné puis retiré.



- 1 Agissement sexiste**

Tout propos ou comportement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, humiliant ou offensant. Exemples : « Elle n'a pas un physique à faire ce boulot » ; « Tiens, tu n'es pas en jupe aujourd'hui ? »

→ Article L1142-2-1 du code du travail et article 6 bis de la loi de 1983

Les agissements sexistes sont passibles de sanctions disciplinaires et peuvent, s'ils sont commis dans l'espace public, constituer un délit d'outrage sexiste passible d'une contravention de 4^e ou 5^e catégorie.

- 2 Exhibition sexuelle**

Action qui consiste à dévoiler en public sa nudité. Exemples : montrer ses attributs sexuels ou commettre un acte à caractère sexuel en public, envoyer des photographies d'organes sexuels.

→ Article 222-32 du code pénal

La peine encourue est de 1 an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

- 3 Harcèlement sexuel**

 - Tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste non désiré et répété (la multiplication de blagues indécentes ou de messages à caractère pornographique).
 - Tout acte de chantage (recevoir une proposition de faveurs en échange d'une relation sexuelle, que cette dernière ait lieu ou non).
 - Le harcèlement environnemental où, sans être directement visée, la victime subit des propos ou des comportements à connotation sexuelle répétés qui créent une situation dégradante (afficher des posters à caractère pornographique au travail, faire des commentaires sur les fesses de ses collègues devant d'autres collègues...).

→ Article L1153-1 du code du travail, article 6^{ter} de la loi de 1983, article 222-33 du code pénal

La peine encourue est de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.

- 4 Agression sexuelle**

Atteinte physique commise avec violence, contrainte, menace ou surprise sur une partie du corps considérée comme intime et sexuelle (la bouche, la poitrine, le sexe, les fesses et les cuisses). Exemple : une main aux fesses.

→ Article 222-22 du code pénal

La peine encourue est de 5 ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende.

- 5 Viol**

Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis par violence, contrainte, menace ou surprise.

→ Article 222-23 à 222-26 du code pénal

Le viol est un crime passible de 15 ans de réclusion criminelle.

Source principale : les Francas, créateur et propriétaire du contenu.

SOPHROLOGIE ET COHÉRENCE CARDIAQUE AVEC SOPHIE

Début décembre, Sophie Alves, sophrologue, a posé pour la première fois sa plaque ! Depuis le 1^{er} septembre 2023, Sophie reçoit en cabinet au 48 avenue Gabriel Dordain à Saint-Florent-sur-Cher (local partagé avec Valérie Seron, Infirmière D.E.).

« J'ai découvert la Sophrologie en 2017. Ce fût une vraie révélation ! Tant et si bien qu'après une année de pratique en groupe, j'ai débuté ma formation à l'Académie de sophrologie de Paris afin d'en découvrir plus » explique Sophie

Une fois son diplôme en poche et après 15 années d'expérience dans le milieu de la formation professionnelle, c'est tout naturellement qu'elle a choisi de poursuivre sa mission d'accompagnement par la sophrologie.

La sophrologie, c'est quoi ?

C'est une méthode d'entraînement du corps et de l'esprit basée sur le principe de relaxation dynamique, la respiration, ainsi que des mouvements simples et des visualisations. Grâce à ces outils, la sophrologie permet à la personne qui la pratique régulièrement de rééquilibrer son corps et son esprit afin de reprendre confiance en ses capacités pour mieux aborder les défis de la vie. La sophrologie ne nécessite aucun prérequis et se pratique assis ou debout. Pas besoin de matériel particulier.

Comment se passe une séance ?

L'accompagnement par la sophrologie est un entraînement. Il est donc important d'avoir en tête que plusieurs séances seront nécessaires afin d'atteindre l'objectif déterminé en première séance.

Chaque séance se déroule de la même manière :

1. Entretien de début de séance afin de faire le point avec vous sur votre progression ;
2. Pratique sophrologique : respiration, mouvement et technique adaptée à votre évolution ;
3. Dialogue de fin de séance et remise de l'enregistrement de la séance afin de vous permettre de poursuivre votre entraînement en toute autonomie.

Vos services ?

En individuel (à partir de l'âge de 6 ans) ou en groupe, pour les personnes qui souhaitent améliorer leur quotidien :

- . diminuer et gérer le stress ou les angoisses
- . améliorer leur sommeil
- . accueillir leurs émotions

. soulager les douleurs.

En individuel, également en préparation d'événements importants liés :

. à la santé (examens médicaux, soin support de maladie comme le cancer, préparation d'une opération chirurgicale)

. aux concours ou examens, permis de conduire

. aux changements de rythme de vie (déménagement, nouveau poste, retraite ou séparation).

« Par ailleurs, cette année, je me suis spécialisée dans l'accompagnement des personnes qui souffrent d'acouphènes chroniques. Symptômes dont je souffre depuis l'âge de 16 ans. »

Et la cohérence cardiaque alors ?

« Passionnée de découvrir les bienfaits de la cohérence cardiaque, j'ai suivi une formation auprès du Dr David O'Hare, sur le stress, les angoisses, le sommeil mais également le diabète, la tension artérielle, la dépression ou encore le poids. Une à trois séances suffisent pour s'emparer de cet outil simple et efficace.

Où vous consulter ?

« Depuis le 1^{er} septembre, en individuel en cabinet les lundis, mardis et vendredis après-midi, également à domicile.

Depuis 2 ans, chaque semaine des séances de groupe sont proposées pour l'Association La Pause à Saint-Florent-sur-Cher. N'hésitez pas à les rejoindre.

« Je profite de cet espace pour souhaiter mes meilleurs vœux à toutes et tous. Que 2024 vous apporte à chacun, confiance, harmonie et espoir. »

Sophie Alves, Sophrologue

48, Avenue Gabriel Dordain
18400 SAINT-FLORENT-SUR-CHER
07 83 87 19 39 www.sophiesophrologie.net



CIG'STORE NOUVELLE ENSEIGNE



Une nouveau commerce a vu le jour à Saint-Florent-sur-Cher il y a quelques semaines, CIG'STORE.

CIG'STORE commercialise des produits de vapotage. Créée il y a 10 ans, cette enseigne possède déjà 8 boutiques installées en région Centre sous la direction de Jonathan Lé et Sylvain Tausin.

A Saint-Florent, Ludwig, alias MCFLY, est responsable de la boutique. Passionné de vapore et vaporeur, c'est tout naturellement qu'il s'est lancé dans l'aventure. Ludwig travaillait dans les métiers de la sécurité incendie, c'est un tournant radical dans sa carrière.

CIG'Store

60 Av. Gabriel Dordain
18400 Saint-Florent-sur-Cher

Horaires :

du mardi au samedi
de 10h/12h30-14h30/19h



UNE DERNIÈRE SAINT FLORENT CULTURE

A vos agendas !

Les 3 et 4 février, l'atelier S.F.C poterie organise une exposition en salle Roseville pour fêter ses quarante ans d'existence. Déjà 40 ans !!!

L'atelier a vu le jour sous l'impulsion d'André Richard, alors agent territorial à la commune. Lors de son départ, **Éliane Melon l'a repris et n'a cessé de le faire grandir.**

De 8 adhérents, rapidement l'atelier est passé à 20 puis 30 puis 40 ...

Un atelier dynamique, fourmillière d'idées créatrices qu'Éliane ne manque pas de stimuler auprès de tous.

Une exposition cette année sur un thème imaginaire **Terre et Matière**, de quoi découvrir des œuvres des plus insolites.

Cette manifestation sera aussi la dernière d'Éliane, l'animatrice, qui se prépare à suivre d'autres aventures toujours aussi créatrices, nous n'en doutons pas.

D'autre part tous les anciens adhérents, petits et grands, petits devenus grands : Marie-Pierre, Rémi, Jasmine, Hugues, Claudine, Matilde, Romain et tant d'autres sont invités à venir les retrouver samedi ou dimanche.

Nous en profitons pour remercier Éliane, de son enthousiasme, de sa passion sans limite et du cœur qu'elle a mis dans ses ateliers. Toutes celles et ceux qui la connaissent comprendront pourquoi elle est irremplaçable. MERCI !

COMITÉ DE JUMELAGE SAINT FLORENT SUR CHER - NEU-ANSPACH - ŠENTJUR

En 2024, l'échange européen des citoyens se déroulera du jeudi 9 mai au dimanche 12 mai, en Allemagne.

Il est possible que le comité organisateur de Neu-Anspach propose d'arriver la veille, soit le 8 mai, jour férié.

Le comité de jumelage propose aux habitants de Saint-Florent-sur-Cher de découvrir et de profiter de ce séjour dans des familles allemandes.

Le comité s'apprête à réserver des places en train ou en

bus selon les prix annoncés. Il souhaite connaître dès à présent les personnes que ce voyage intéresserait.

Pour vous inscrire dès aujourd'hui, le comité vous invite à contacter Madame Nathalie Roger (nathrogers@yahoo.com).

L'échange des jeunes du collège Voltaire avec les jeunes collégiens des villes de Neu-Anspach et de Šentjur se fera sur la semaine du 5 au 12 mai.



Atelier Poterie Saint-Florent Culture

40 ans !

TERRE et MATIÈRE

**3 et 4
février de
10h à 17h
Salle Roseville
Saint-Florent-sur-Cher**



ENTRÉE GRATUITE

INPS

WEEK-END DE COLLECTE LA GÉNÉROSITÉ AU RENDEZ-VOUS

Chaque année, le dernier week-end de novembre, les Banques Alimentaires organisent leur Collecte Nationale dans les magasins partout en France. Cette année, elle a eu lieu les 24, 25 et 26 novembre 2023.

À Saint-Florent-sur-Cher, les 3 supermarchés offraient la possibilité de déposer un don. Chez Lidl, les agents et élus de la commune de Saint-Florent-sur-Cher (service épicerie Soliflo) se sont succédés pour récolter 510 kg de denrées.

Du côté de Super U et Carrefour Market, ce sont les membres

de la Croix-Rouge de Saint-Florent qui ont récolté 1994 kg de produits de première nécessité, aidés par des jeunes bénévoles du collège Voltaire.

L'épicerie sociale et solidaire SOLIFLO tient à remercier le maraîcher « le champ de la maison » situé à St Caprais pour les dons de légumes sur l'année 2023. Les bénéficiaires de l'épicerie ont apprécié avoir des légumes frais bio. Les 510 kg récoltés à Lidl seront redistribués aux bénéficiaires de l'épicerie Soliflo.





Cinéma Le Rio - Saint-Florent-sur-Cher

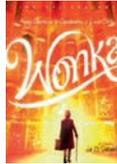
JANVIER 2024







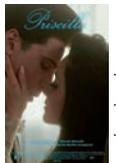
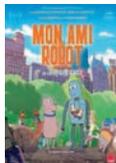
DU 3 AU 9 JANVIER

<p>AQUAMAN ET LE ROYAUME PERDU Aventures de James Wan USA - 2h04</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Mer 3</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Ven 5</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Sam 6</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Mar 9</td><td>18h</td></tr> </table>	Mer 3	20h30	Ven 5	18h	Sam 6	20h30	Mar 9	18h	<p>JEFF PANACLOC A LA POURSUITE DE JEAN-MARC Comédie de P-F Martin-Laval France - 1h30</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Jeu 4</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Ven 5</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Sam 6</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Mar 9</td><td>20h30</td></tr> </table>	Jeu 4	18h	Ven 5	20h30	Sam 6	18h	Mar 9	20h30	<p>WONKA Aventures de Paul King USA - 1h56</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Ven 5</td><td>16h</td></tr> <tr><td>Dim 7</td><td>18h</td></tr> </table>	Ven 5	16h	Dim 7	18h	<p>CHASSE GARDEE Comédie d'A. Furlon et F. Forestier France - 1h41</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Mer 3</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Jeu 4</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Dim 7</td><td>16h</td></tr> <tr><td>Lun 8</td><td>20h30</td></tr> </table>	Mer 3	18h	Jeu 4	20h30	Dim 7	16h	Lun 8	20h30	<p>MIGRATION Animation de B. Renner et G. Homsy USA - 1h22</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Mer 3</td><td>16h</td></tr> <tr><td>Jeu 4</td><td>16h</td></tr> <tr><td>Sam 6</td><td>16h</td></tr> </table>	Mer 3	16h	Jeu 4	16h	Sam 6	16h
Mer 3	20h30																																					
Ven 5	18h																																					
Sam 6	20h30																																					
Mar 9	18h																																					
Jeu 4	18h																																					
Ven 5	20h30																																					
Sam 6	18h																																					
Mar 9	20h30																																					
Ven 5	16h																																					
Dim 7	18h																																					
Mer 3	18h																																					
Jeu 4	20h30																																					
Dim 7	16h																																					
Lun 8	20h30																																					
Mer 3	16h																																					
Jeu 4	16h																																					
Sam 6	16h																																					

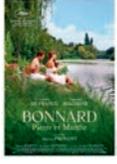
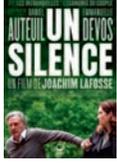
DU 10 AU 16 JANVIER

<p>5 HECTARES Comédie de Emilie Deleuze France - 1h34</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Mer 10</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Ven 12</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Sam 13</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Lun 15</td><td>17h</td></tr> </table>	Mer 10	20h30	Ven 12	20h30	Sam 13	18h	Lun 15	17h	<p>KINA & YUK : RENARDS DE LA BANQUISE Aventures de G. Maidatchevsky France - 1h20</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Mer 10</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Sam 13</td><td>16h</td></tr> <tr><td>Dim 14</td><td>16h</td></tr> <tr><td>Mar 16</td><td>20h30</td></tr> </table>	Mer 10	18h	Sam 13	16h	Dim 14	16h	Mar 16	20h30	<p>LA FILLE DE SON PERE Comédie dramatique de E. Le Duc France - 1h31</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Jeu 11</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Dim 14</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Lun 15</td><td>20h30</td></tr> </table>	Jeu 11	20h30	Dim 14	18h	Lun 15	20h30	<p>UNE EQUIPE DE RÊVE Comédie de Taika Waititi USA - 1h43</p> <p style="text-align: right; color: green;">VF/VOSTF</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Ven 12</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Sam 13</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Mar 16</td><td>18h</td></tr> </table>	Ven 12	18h	Sam 13	20h30	Mar 16	18h	<p>JEANNE ET LE GARÇON FORMIDABLE Comédie musicale de D. Ducastel et J. Martineau - France - 1h34</p>  <p style="text-align: right; color: red;">Animé par Eric Gattefin</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Dim 14</td><td>10h30</td></tr> </table>	Dim 14	10h30
Mer 10	20h30																																	
Ven 12	20h30																																	
Sam 13	18h																																	
Lun 15	17h																																	
Mer 10	18h																																	
Sam 13	16h																																	
Dim 14	16h																																	
Mar 16	20h30																																	
Jeu 11	20h30																																	
Dim 14	18h																																	
Lun 15	20h30																																	
Ven 12	18h																																	
Sam 13	20h30																																	
Mar 16	18h																																	
Dim 14	10h30																																	

DU 17 AU 23 JANVIER

<p>UNE AFFAIRE D'HONNEUR Drame historique de Vincent Perez France - 1h40</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Mer 17</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Jeu 18</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Dim 21</td><td>16h</td></tr> <tr><td>Lun 22</td><td>20h30</td></tr> </table>	Mer 17	20h30	Jeu 18	18h	Dim 21	16h	Lun 22	20h30	<p>PRISCILLA Biopic de Sofia Coppola USA - 1h53</p> <p style="text-align: right; color: green;">VF/VOSTF</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Jeu 18</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Dim 21</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Lun 22</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Mar 23</td><td>20h30</td></tr> </table>	Jeu 18	20h30	Dim 21	18h	Lun 22	18h	Mar 23	20h30	<p>VERMINES -12 Epouvante de Sébastien Vanicek France - 1h45</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Mer 17</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Ven 19</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Sam 20</td><td>20h30</td></tr> </table>	Mer 17	18h	Ven 19	18h	Sam 20	20h30	<p>MON AMI ROBOT Animation de Pablo Berger Espagne, France - 1h42</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Ven 19</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Sam 20</td><td>18h</td></tr> </table>	Ven 19	20h30	Sam 20	18h
Mer 17	20h30																												
Jeu 18	18h																												
Dim 21	16h																												
Lun 22	20h30																												
Jeu 18	20h30																												
Dim 21	18h																												
Lun 22	18h																												
Mar 23	20h30																												
Mer 17	18h																												
Ven 19	18h																												
Sam 20	20h30																												
Ven 19	20h30																												
Sam 20	18h																												

DU 24 AU 30 JANVIER

<p>BONNARD PIERRE ET MARTHE Biopic de Martin Provost France - 2h02</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Ven 26</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Dim 28</td><td>15h30</td></tr> <tr><td>Lun 29</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Mar 30</td><td>18h</td></tr> </table>	Ven 26	20h30	Dim 28	15h30	Lun 29	20h30	Mar 30	18h	<p>IRIS ET LES HOMMES Comédie de Caroline Vignal France - 1h38</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Mer 24</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Sam 27</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Mar 30</td><td>20h30</td></tr> </table>	Mer 24	18h	Sam 27	20h30	Mar 30	20h30	<p>UN SILENCE Drame de Joachim Lafosse Belgique, France - 1h39</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Mer 24</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Jeu 25</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Ven 26</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Lun 29</td><td>18h</td></tr> </table>	Mer 24	20h30	Jeu 25	18h	Ven 26	18h	Lun 29	18h	<p>L'INNOCENCE Drame de Hirokazu Kore-eda Japon - 2h06</p> <p style="text-align: right; color: green;">VOSTF</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Jeu 25</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Dim 28</td><td>18h</td></tr> </table>	Jeu 25	20h30	Dim 28	18h	<p>LES TOUROUGES ET LES TOUBLEUS Animation à partir de 3 ans GB - 37 min</p> <p style="text-align: right; color: red; font-weight: bold;">I.2.3... CINÉ!</p>  <p style="text-align: right; color: red;">Suivi d'un atelier : fabrique tes lunettes 3D*</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Sam 27</td><td>16h30</td></tr> </table>	Sam 27	16h30
Ven 26	20h30																															
Dim 28	15h30																															
Lun 29	20h30																															
Mar 30	18h																															
Mer 24	18h																															
Sam 27	20h30																															
Mar 30	20h30																															
Mer 24	20h30																															
Jeu 25	18h																															
Ven 26	18h																															
Lun 29	18h																															
Jeu 25	20h30																															
Dim 28	18h																															
Sam 27	16h30																															

Prochainement

Soirée débat
1er fév. à 20h30













1, 2, 3... Ciné !
fait son festival
du 24/02 au 09/03



DANS LES
ÉTOILES...

Programme non contractuel sous réserve de modifications indépendantes de notre volonté
 *nombre de places limité, inscription conseillée au 02 48 55 02 21







Tarifs de 4€ à 7€

Cinéma LE RIO
Avenue de la Chaussée de César - 18400 Saint-Florent-sur-Cher
02 48 55 02 21 - www.ville-saint-florent-sur-cher.fr

La Mandoline Florentaise



Nouvelle section - nouveau créneau pour les amateurs de tarot :

Section Loisirs

> tous les vendredis après-midi de 14h30 à 18h30 à partir du 19 janvier salle dordain

Cours, espace Dordain

Et toujours :

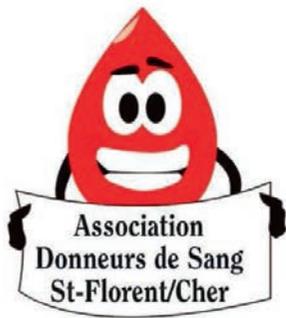
Jeudi : 20h à 00h sauf le 3^{ème} jeudi du mois, challenge salle Roseville.

Ouvert à tous, petits et grands, débutants ou confirmés...

Renseignements

06 68 46 16 50 / 06 66 35 10 01

Facebook La Mandoline



LES DONNEURS DE SANG

L'association des Donneurs de sang bénévoles tiendra son assemblée générale le **6 janvier à 15h - petite salle Roseville.**

Les personnes désireuses d'adhérer à l'association et qui ont envie de soutenir cette belle cause peuvent venir à la rencontre des membres.

Si vous souhaitez devenir bénévoles pour une cause d'utilité publique, n'hésitez pas à venir et vous faire connaître.

Contact : 06.20.30.61.35

dsb.stflo@orange.fr

Océane dsbsecretariat@gmail.com



LES SAINT FLORENT

L'association Les Saint-Florent organise son assemblée générale :

le vendredi 26 janvier 2024 grande salle de Roseville à 18h.



MASSŒUVRE ANIMATION

L'association vous propose un voyage à la Costa Brava du 22 au 26 avril 2024.

déjeuner du jour 1 ou déjeuner du jour 5, boissons comprises.

Prix adhérent : 570 €

Prix non adhérent : 590 €

Le programme complet est disponible

auprès de l'association

Massœuvre animation

06 82 70 42 98

Règlement en 4 fois possible avec un premier encaissement en janvier 2024.

Le prix comprend tous les repas du

FEMMES SOLIDAIRES

Femmes Solidaires, dans un contexte de guerres qui se multiplient, apporte son soutien à toutes les femmes dans le monde, premières victimes avec les enfants des conflits armés. L'association leur manifeste particulièrement son soutien ou même aller à l'école pour les enfants devient un acte héroïque. « Femme, Vie, Liberté ». Un hommage est rendu à toutes les victimes de la violence machiste, à toutes celles qui souffrent et qui luttent, à celles qui ont disparu. Les violences sexistes et sexuelles surviennent partout.

En France, des millions de personnes, d'enfants vivent sous le seuil de pauvreté. Cela risque fort de s'aggraver suite aux conséquences sanitaires, économiques et sociales.

En ce début d'année 2024, l'association souhaite à toutes et tous que la paix règne sur la terre entière, que tout le monde puisse vivre dignement et en bonne santé dans un monde meilleur sans crainte du lendemain.

Coordinatrice à

Saint-Florent-sur-Cher :

femmesolidairestflorent-cher@orange.fr





CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes rendus complets sont disponibles dans leur intégralité en mairie et sur le site internet de la ville www.ville-saint-florent-sur-cher.fr

Le groupe d'opposition : Noelle DAOUDA-DODU – Julie FERRON– Alain TABARD – Claude MORINEAU – Olivier DURIEUX.

Alors que nous venons tout juste de basculer dans les premiers jours de 2024, nous tenons au nom de notre groupe à vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur, de santé, pour vous ainsi qu'à vos proches. Après une année 2023, marquée par de fortes tensions internationales et aggravées ces dernières semaines par les terribles événements en Israël, encore une fois cette situation nous fait mesurer que la paix est un équilibre bien fragile et de réaffirmer toute notre solidarité à l'ensemble des peuples victimes de la folie des hommes. Ce qui nous importe le plus, c'est que nous sachions « faire société », c'est-à-dire vivre ensemble, dans la diversité de nos origines, de nos centres d'intérêts, de nos points de vue, de nos âges.

Une année marquée par des bouleversements climatiques intenses, une inflation galopante et une crise énergétique sans précédent qui nous touchent toutes et tous. A cela s'ajoute le déficit abyssal du Sictom d'Issoudun (syndicat des ordures ménagères) qui se traduit encore cette année par une forte augmentation de cette taxe. (80 euros en moyenne cette année, plus 200 euros sur 3 ans). **La Majorité Municipale de Saint Florent qui se glorifie de n'avoir pas**

augmenté le taux de la taxe foncière ... oublié de dire que ses membres siégeant au Comité Syndical du Sictom, votent ces augmentations, intégrées à la taxe foncière. Sans Commentaire

Cela est l'occasion d'appeler de nos vœux que l'année 2024, soit celle de l'apaisement. Qu'à Saint-Florent-sur-Cher, elle soit celle d'une action municipale au service des habitants, dans laquelle enfin, les problématiques de chacune et chacun soient prises en compte.

Élus de l'opposition, nous sommes amenés à contester certains choix du Maire. Nous le faisons de manière argumentée et constructive, pour créer le débat. Que ce soit sur les orientations budgétaires, sur les choix économiques et la vision très étriquée de la majorité municipale sur l'avenir de la coopération intercommunale. Ce dernier point fut l'objet de proposition de délibération du conseil municipal du 30 octobre 2023, ayant pour objet « la réaffirmation de l'attachement de la commune de Saint Florent à la Communauté de communes Fercher ». Cela ferait suite à des recommandations de la Chambre Régionale de Comptes ... Pour mémoire, en 2017, puis en 2018, le conseil municipal avait voté pour le retrait de la ville de Saint Florent de la Communauté de Communes Fercher et son adhésion à « l'agglomération de Bourges ». Adhésion soumise au Conseil Communautaire de Fercher qui l'a refusée en Septembre 2018. La proximité des élections

municipales de 2020, n'a pas permis que ce dossier soit pris en compte par la préfecture. Nous avons refusé de voter cette délibération et demandé son report. Après une suspension de séance, nous avons obtenu sa suppression de l'ordre du jour. Pourquoi?

1°) Nous n'avons pas eu connaissance du rapport de la Chambre Régionale des Comptes. Il s'agit d'un document important qui doit être présenté et débattu en réunion Toutes Commissions puis en Conseil Municipal.

2°) Un débat est nécessaire sur la place de notre ville au sein de l'agglomération de Bourges. Nous sommes aux portes de la Communauté d'Agglomération « Bourges Plus ». Cela pose donc la question de l'attractivité du territoire. Pouvons-nous continuer à observer le déclin industriel de la Communauté de Communes, sans avoir une prospective pour reconquérir une activité économique, tout en restant séparé des centres de décisions de notre arrondissement. Il s'agit de questions engageant l'avenir de notre commune. Tout est là pour ouvrir un vrai débat. L'espoir est un puissant moteur auquel il ne faut rien céder ni jamais renoncer. Vous pourrez compter sur notre engagement comme depuis le début de notre mandat.

Bonne année 2024.

N'hésitez pas à nous contacter :

Le groupe « unis ensemble pour St Florent »

PHARMACIES DE GARDE



MOIS DE JANVIER 2024

Samedi 6 au lundi. 18 : Paseloup
Samedi 13 au lun. 15 : Antignac
Samedi 20 au lun. 22 : Desevaux
Samedi 27 : Paseloup
Dimanche 28 : Dehmouche
Lundi 29 : Paseloup

MOIS DE FÉVRIER 2024

Samedi 3 : Antignac
Dimanche 4 : Javot
Lundi 5 : Antignac

RENDEZ-VOUS SUR INTRAMUROS NOTIFICATION DE LA GARDE DU WEEK-END TOUS LES VENDREDIS MATINS

Les gardes sont indiquées sous réserve de modifications
Ne pas hésiter à composer le 3237 ou à consulter
l'affichage en officine.

LES ADRESSES DES PHARMACIES

PASDELOUP :
6 av. Gabriel-Dordain – 02 48 55 00 50
DESEVAUX :
22 av. Gén.-Leclerc – 02 48 55 03 98
ANTIGNAC :
68 av Gabriel Dordain - 02 48 55 00 16
DEHMOUCHE :
11 av. Anc. Combattants - Trouy - 02 48 64 71 10
MIJOIN :
48 Grande Rue - Charost - 02 48 26 20 28
CEUS ET MENARD :
2 Place Gustave Vinadelle - Dun-sur-Auron
02 48 59 50 36
GOLDARAZ :
48 rue de la Chaussée - Châteauneuf-sur-Cher
02 48 60 64 49
JAVOT :
59 avenue Nationale - Levet - 02 48 25 31 30
MITTEAU :
1 rue Vallée Caillon - Plaimpied - 02 48 25 64 98
NOYER :
1 place des Marronniers - Bigny-Vallenay
02 48 63 62 37
Laboratoire Biologie Médicale Bioexcel :
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h
www.bioexcel.fr



NAISSANCES :

néant

MARIAGES :

néant

PACS :

24/11 : Florence LERASLE et David MARTIAL
08/12 : Selena MEKENESE et Nicolas MARVIER

DÉCÈS :

06/11 : Michèle SAINTURET épouse BAUDON
14/11 : Michel LAVISSE
18/11 : Jeanne BARDIOT veuve LAGNEAU
21/11 : James LUBIN
25/11 : Jean GILLET
27/11 : François MICHEL

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE CHÂROST

Philippe CHARRETTE 06 62 82 22 87 - Marie-Line CIRRE 06 47 44 81 97
reçoivent sur rendez-vous à la Maison départementale d'action sociale de Saint-Florent-sur-Cher.



Le corps

Nuits de la lecture



19 —
20 janvier
2024

www.nuitsdelalecture.fr

VENDREDI 19 JANVIER

18H30 *LE CORPS DANS L'ART*



DÉCOUVERTE VISUELLE

> Ado-adulte sur réservation

MÉDIATHÈQUE ROBERT DESNOS
19, rue François Pavillard
18400 Saint-Florent-sur-Cher

GRATUIT - RÉSERVATION
02 48 55 26 83



SAMEDI 20 JANVIER

9H30 - 10H00 OU 10H30 - 11H00 À PETITS PETONS (0-3 ANS)

14H00 - 15H00 LE CORPS SE RACONTE (4-7 ANS)

15H30 - 16H30 ET SI ON SE REFAISAIT LE PORTRAIT ! (8-12 ANS)

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

CNL
CENTRE
NATIONAL
DU LIVRE

pass
culture

LE FIGARO

Le Point

PSYCHOLOGIES

TRANSFUCÉ

TV5
MONDE

rfi

France
3

MCO
France
médias
monde

radiofrance

france.tv

RATP

fondation
hachette
pour la lecture

Up
coop

Sne
Syndicat
national
de l'édition

SLF

SGDL

(BnF)

Bibliothèque publique
d'information
Centre François

Centre National du Livre

l. l. f.